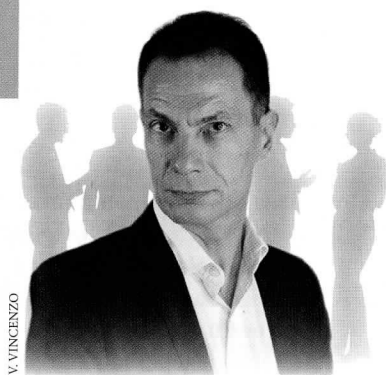




V. VINCENZO

Tous les mois, au hasard de lectures, de rencontres, de conversations, Nicolas Braemer, rédacteur en chef, et la rédaction de La Lettre du cadre réagissent et commentent l'actualité territoriale.

Deux semaines par an

C'est drôle, début septembre, le Figaro titrait : « L'absentéisme coûte chaque année 60 milliards aux entreprises françaises ». Et d'égrener les chiffres qui font mal : selon une récente enquête, les salariés du privé se sont absentés en moyenne 16,6 jours en 2015, plus de deux semaines donc. Certes, les chiffres – mais ils sont parfois fantaisistes, surtout quand ils sont publiés par des officines ultralibérales comme l'Ifrap – sont souvent supérieurs à ça pour la fonction publique. Mais quand même, cela devrait donner une bonne leçon à tous ceux qui claironnent que le statut trop protecteur est le principal responsable de l'absentéisme. Eh ben non ! Les conditions de travail, les risques, physiques et psychosociaux, la reconnaissance (ou son absence) des salariés, sont les principaux... pourvoyeurs de l'absentéisme. Et c'est vrai, dans le privé comme dans le public.

Problème d'image

J'assiste à la conférence de presse de rentrée de l'Association des régions de France, qui me donne à voir un spectacle peu réjouissant. Philippe Richert, le président de l'ARF et de la région Grand Est, a donc convoqué les journalistes pour leur parler de l'actualité des régions et de l'association et il est entouré de quelques vice-présidents et responsables des commissions qui travaillent sur les grands sujets régionaux. Et devinez quoi ? Sur cinq élus, ils sont... quatre hommes pour une femme. Et sur les quatre hommes, un seul a visiblement moins de 60 ans. Je sais que ce n'est pas bien de s'attacher aux apparences et que ce n'est pas parce qu'on est un mâle, blanc, de 65 ans, qu'on fait mal son travail, mais quand même... Se dire que les élus sont à ce point peu conscients de l'image qu'ils donnent, ça fait peur.

3 %

L'inauguration des nouveaux locaux de l'Inet, à Strasbourg, a donné lieu à des prises de positions assez... étonnantes. La CGT, qui s'est félicitée dans un communiqué que l'institut dispose de moyens à la hauteur de ses ambitions, a en effet profité de l'occasion pour appeler la ministre de la Fonction publique à rétablir le 1 % de cotisation des collectivités en faveur de la formation. Et demandé à ce que ce montant soit porté à 3 % ! Cette revendication n'est pas nouvelle, et on peut donner acte à la CGT qu'il est normal de refuser « d'accepter que le droit à la formation soit considéré comme une variable d'ajustement des budgets des collectivités territoriales et des dotations de l'État qui leur sont versées ». On peut aussi convenir que la formation est un outil essentiel de l'adaptation des services publics aux besoins des citoyens. Mais un CNFPT disposant de 3 % cotisations...

Coopération organisée

Le DGA d'un département m'explique qu'il est souvent difficile, pour les cadres, de trouver les moyens et lieux de discussions transversales sur les difficultés managériales qu'ils rencontrent. D'une part parce que la prise de recul fait toujours les frais du rythme trépidant du travail quotidien, et que la formalisation de l'échange et du partage d'expérience est donc impérative, mais difficile. D'autre part, parce que les directions générales ne prennent souvent pas conscience – et donc pas les moyens non plus – de la grande nécessité qu'ont les cadres de ces échanges. Devant ces difficultés, ce cadre me raconte qu'il a pris, avec quelques collègues, le taureau par les cornes et qu'ils ont organisé eux-mêmes des moments d'échanges. Et il ne tarit pas d'éloges sur les résultats que cette démarche peut avoir : prise de recul, dédramatisation des enjeux, échanges de procédés et d'expériences, soutien collectif...

UV

Un autre cadre à qui je raconte cette histoire ajoute que, souvent, la concurrence qui existe entre les services ne facilite pas ce genre d'initiatives, qu'il estime pourtant primordiales. Comme je m'étonne de cette concurrence, pensant naïvement qu'elle était l'apanage des sociétés privées où un management d'un autre temps pense qu'on gagne plus d'argent en opposant les gens entre eux qu'en les faisant collaborer saine-ment, il me répond que, dans les collectivités, « l'exposition au soleil » (la proximité aux élus) est un puissant facteur de concurrence et handicape profondément la nécessaire coopération managériale entre les cadres.

Vision à corriger

François Bonneau, le président de la région Centre, estime que la France a un vrai problème avec l'orientation. Il s'étonne du « décalage énorme » qui existe entre la vision qu'ont les familles des filières dans lesquelles les enfants doivent s'engager et la réalité des secteurs économiques porteurs. « Il faut absolument faire bouger les lignes de l'orientation » estime-t-il, si l'on veut non seulement que les jeunes trouvent du travail, mais que les secteurs d'avenir les plus dynamiques de l'économie française trouvent les compétences qui leur permettront de se développer.